

# DOSSIER CHINE

- 1 La Chine dans le monde.
- 2 La Chine et les religions.
- 3 Les catholiques en Chine.
- 4 Chine et religions.

*Les textes ont été préparés par le groupe Chine du SNMUE de la conférence Episcopale (F. Hominal, D. Chassard).*

## 1) La Chine dans le monde.

- a) Superficie : **9.598.095 km<sup>2</sup>** soit 17 fois la France métropolitaine. La Chine est au 3<sup>ème</sup> rang dans le monde après la Russie et le Canada et précède de peu les Etats-Unis.
- b) Démographie : en 2010, **1.335 millions** d'habitants (1.373 avec Taïwan). La barre du milliard a été franchie en 1982. La Chine abrite 20% de la population de la planète mais les projections indiquent un ralentissement de la progression : le seuil de 1,5 milliard sera franchi d'ici 2040 mais l'Inde occupera alors la première place.  
Grave déséquilibre des naissances : 118 naissances masculines pour 100 féminines.  
L'**ethnie Han** représente 92% de la population même si 51 minorités sont reconnues.
- c) Diaspora chinoise.  
Elle est évaluée à **40 millions** (35.175.000 en 2008). La grande majorité (80%) se trouve en Asie. Le reste se partage entre l'Amérique (2,5 millions aux Etats-Unis, soit moins de 1% de la population), l'Europe et l'Océanie. L'Afrique est peu représentée mais les chiffres augmentent rapidement.
- d) Tourisme chinois.  
La Chine est le premier émetteur de tourisme dans le monde. Le nombre des touristes chinois est passé de 10 millions en 2003 à 92 millions en 2013. La barre des 100 millions sera franchie en 2014. La France compterait pour 1,2% seulement dans le total. Les dépenses touristiques de la Chine s'élèvent à 75 milliards d'euros en 2013. L'enjeu économique de cette progression rapide et continue est donc considérable.
- e) Etudiants chinois à l'étranger  
Leur nombre est en croissance constante : 2.640.000 fin 2012. Ils seraient actuellement plus de 3 millions et forment le premier groupe d'étudiants étrangers aux USA, en Grande Bretagne, en Australie et en Allemagne.

## 2) Chine et religions

Le régime chinois reconnaît, depuis 1978, un statut officiel à 5 religions : taoïsme, bouddhisme, islam, catholicisme, protestantisme.

Les chiffres officiels font état de 100 millions seulement de pratiquants : Taoïsme : 1,5 million ; Bouddhisme : 72 millions ; Islam : 17 millions ; Catholicisme : 3,6 millions ; Protestantisme : 5,5 millions. En 2010, le journal La Croix donnait des estimations sensiblement différentes : Taoïsme : 2 millions, bouddhisme : 100 millions, Islam : 20 millions, catholicisme, 12-14 millions, protestantisme : 40-70 millions.

- 1 L'essor spectaculaire des églises évangéliques et pentecôtistes est unanimement reconnu et généralement attribué en partie à l'aptitude de celles-ci à s'insérer dans le contexte national chinois, sans que se pose un problème de rattachement à une autorité religieuse étrangère. Une raison du niveau manifestement sous-évalué des statistiques officielles réside dans le fait qu'elles sont supposées n'intégrer que les pratiquants recensés comme tels et non les simples sympathisants ou adeptes occasionnels. Les principes et disciplines spirituelles sur lesquels repose le taoïsme ne sont évidemment pas l'apanage de 2 ou 3 millions de personnes seulement.
- 2 Il faut avoir à l'esprit également le poids difficile à mesurer mais très prégnant des traditions et pratiques traditionnelles ancrées dans la culture chinoise en dépit de la lutte menée contre elles au nom de la modernité et de l'éradication des superstitions populaires (culte des ancêtres, techniques divinatoires et de manipulation du destin, coutumes paysannes). Les spécialistes de la Chine sont unanimes à reconnaître que les excès et persécutions du Grand bond en avant et de la Révolution culturelle n'ont fait que développer des manifestations alternatives de religiosité et une résurgence de la « religion des temples ».
- 3 La politique religieuse de la Chine est un compromis en constante évolution entre :
  - d'une part, une affirmation du principe de liberté des croyances religieuses (principe réaffirmé dans la Constitution de 1982 qui suit la fin de la Révolution culturelle). Les documents officiels reconnaissent la contribution positive de la religion à la société. La question de la croyance religieuse relève d'un choix libre dès lors qu'elle ne donne pas lieu à des activités illégales ou relevant de la superstition. La loi garantit ainsi la liberté de croyance religieuse individuelle.
  - d'autre part, le droit que s'arroge l'Etat de contrôler étroitement l'exercice de la religion et d'en définir les limites sinon les modalités. Les structures de gestion institutionnelle mises en place sous l'égide des bureaux des affaires religieuses au niveau central et local du pouvoir ont été reconstituées et des reprises en main ont lieu périodiquement pour rappeler que les convictions religieuses doivent s'inscrire dans le cadre de la culture chinoise traditionnelle et préserver en premier lieu l'ordre et la stabilité de la société.

### 3) Les catholiques en Chine

*Une grande vitalité.* Depuis 1979, comme les fidèles des autres religions, les catholiques de Chine sont sortis de l'ombre. Ils sont quelque 12 millions, dont 3 200 prêtres et 5 000 religieuses diocésaines, répartis dans une centaine de diocèses. Ils (et elles) peuvent désormais suivre leur formation à Taiwan ou encore à l'étranger, et notamment en France.

Avec une grande énergie, ils ont reconstitué la vie paroissiale, ouvert une trentaine de grands et petits séminaires, construit des églises. Ils sont aussi progressivement passés à la liturgie et à l'enseignement de la théologie en chinois et ont envoyé des prêtres étudier à l'étranger.

Plus récemment, les catholiques ont développé des activités caritatives au bénéfice de toute la population. A côté des dispensaires et jardins d'enfants, une trentaine de diocèses ont maintenant leur Caritas et d'autres associations catholiques s'occupent d'orphelins, d'handicapés, de malades du Sida, de lépreux... L'une d'entre elles intervient même au niveau national en cas de désastre majeur. Avec ces activités et le témoignage personnel de leurs membres, les communautés catholiques sont perçues comme un exemple dans une société qui a perdu ses repères moraux et elles accueillent de nouveaux baptisés chaque année.

*Contraintes extérieures.* Les catholiques ne sont plus considérés comme des « demi-Chinois », sujets d'organisations missionnaires étrangères : ils sont citoyens de plein droit. Mais, cela veut aussi dire que, comme tous les Chinois, les catholiques sont contrôlés par le pouvoir et exposés à l'arbitraire des fonctionnaires locaux, et ceci d'autant plus qu'il n'y a pas de loi au sujet des religions, mais seulement des règlements administratifs. L'administration des affaires religieuses peut procéder à des mesures de privation de libertés sans que ne soit prononcé de jugement ni que ne soit publiées les raisons de telles décisions. Le climat est moins celui d'une persécution que celui d'une insécurité diffuse permanente.

C'est dans ce contexte que se perpétue, à l'intérieur de l'Eglise, dans chaque diocèse, la coexistence de communautés se regroupant dans des lieux de culte « enregistrés » et d'autres communautés dans des lieux non enregistrés, cette formulation étant plus appropriée aujourd'hui que celle d'église patriotique et d'église souterraine. Comme Benoît XVI l'a expliqué dans sa lettre du 27 mai 2007, c'est bien l'Eglise catholique universelle qui est présente en Chine (tous les évêques sauf 10 sont aujourd'hui en communion avec le Pape), mais il y a des « forces extérieures » qui interviennent dans la vie ecclésiale et empêchent l'Eglise de manifester pleinement sa liberté et son unité.

Dans l'immédiat, une tâche urgente est l'accompagnement spirituel des prêtres et des religieuses, d'autant plus que les vocations presbytérales sont moins nombreuses qu'il y a trente ans (notamment en raison de la politique de l'enfant unique) et qu'évêques et prêtres doivent pouvoir résister aux manigances des fonctionnaires locaux. Ils doivent aussi apprendre à proposer la foi à des catéchumènes éduqués qui requièrent plus que le catéchisme traditionnel.

## 4) La France et la Chine, chiffres significatifs

### a) Population chinoise en France

Elle est évaluée à **450 000** personnes auxquels il faut ajouter environ 50000 « clandestins » non recensés. Certaines sources donnent de 600000 à 700000 personnes. Le nombre reste relativement bas comparé à l'ensemble de la diaspora chinoise (0,6% du total). 43% viennent du Vietnam, 20% environ du Cambodge et seulement 28% de République populaire de Chine et de Hong Kong. La très grande majorité vit en Ile de France (80%), ainsi qu'à Lyon et à Lille

### b) Etudiants chinois en France.

Ils représentent, en 2012/2013, avec **29696** personnes, **10,50%** du total des étudiants étrangers en France, au 2ème rang après le Maroc (11,11%) et avant l'Algérie (7,8%). La France est le 3ème pays d'accueil des étudiants chinois derrière les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Attire-t-elle les meilleurs d'entre eux ? Certains en doutent.

### c) Français en Chine.

Le ministère des Affaires étrangères les évalue à **30787**, fin 2012. La progression est constante mais pas spectaculaire : la communauté française en Chine n'est que la 11ème en nombre de ressortissants après (dans l'ordre) Allemagne, Belgique, Canada, Espagne, Etats-Unis, Israël, Italie, Maroc, Royaume-Uni, Suisse.

L'implantation diplomatique s'est beaucoup développée : en plus de l'Ambassade de Pékin, 6 Consulats généraux Shanghai, Canton, Wuhan, Chengdu, Shenyang, Hong Kong). Le dispositif de la présence de la France comprend également 13 Alliances françaises.

### d) Etudiants français en Chine.

Leur nombre se situe entre **7500 et 8500**. Il dépasserait celui des étudiants français aux Etats-Unis et viendrait juste derrière celui des étudiants français en Grande-Bretagne. Il ne représente toutefois que 2,5% des 280000 étudiants étrangers en Chine, chiffre en progression rapide (la barre des 500000 devrait être franchie en 2020).

### e) La langue chinoise en France

Elle est étudiée en 2013 par 33.500 élèves et 17.000 étudiants. Elle se situe au 5ème rang des langues enseignées dans le secondaire après l'anglais, l'espagnol, l'allemand et l'italien. Par comparaison le russe n'est choisi que par 15000 élèves. 100.000 chinois apprendraient le français en Chine, un nombre relativement faible compte tenu de la population du pays.